



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION RÉGULIÈRE

le mardi 16 janvier 2018, 19 h 00

SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences: Fernand Dicaire, Président
 René Beaulne, Conseiller
 Benoit Lamarche, Conseiller
 Chantal Galipeau, Conseillère
 Jeanne Doucet, Conseillère
 Jean-Claude Delorme, Conseiller
 Jean-Pierre Cadieux, Conseiller

Personnel présent: Marc Daigneault, Directeur général - Greffier
 Mélissa Cadieux, Greffière adjointe
 Guylaine Poirier, Administratrice de zonage
 Valérie Parisien, Trésorière en formation

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2018-12

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 19h13.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-13

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté après avoir retiré le point 7.

Adoptée

3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

3.1 Jean-Pierre Cadieux - Comptes payables en date du 31 décembre 2017 et du 10 janvier 2018.

Il est le propriétaire du compte fournisseur CADI004.

4. RAPPORT DU MAIRE

4.1 Rapport d'activités du maire.

Le maire présente son rapport au Conseil.

4.2 Mise à jour - Service de répartition des services d'incendies des CUPR.

Le maire présente une mise à jour concernant le service de répartition des services d'incendies des CUPR.

4.3 Cartographie des plaines inondables (rivière des Outaouais).

Le maire déclare que la cartographie actuelle des plaines inondables est désuète et que les CUPR ont déposé une demande auprès de la province de l'Ontario pour refaire la cartographie des plaines inondables.

5. RÉUNIONS PUBLIQUES

Aucune.

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil (budget 2018) tenue le 4 décembre 2017.

Résolution 2018-14

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil (budget 2018) tenue le 4 décembre 2017 soit adopté.

Adoptée

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil tenue le 4 décembre 2017.

Résolution 2018-15

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil tenue le 4 décembre 2017 soit adopté.

Adoptée

6.3 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil tenue le 4 décembre 2017.

Résolution 2018-16

Proposée par: Jeanne Doucet

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil tenue le 4 décembre 2017 soit adopté.

Adoptée

6.4 Adoption du compte rendu de la réunion du Conseil à huis clos tenue le 4 décembre 2017.

Résolution 2018-17

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le compte rendu de la réunion du Conseil à huis clos tenue le 4 décembre 2017 soit adopté.

Adoptée

6.5 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil (budget 2018) tenue le 15 décembre 2017.

Résolution 2018-18

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil (budget 2018) tenue le 15 décembre 2017 soit adopté.

Adoptée

7. DÉLÉGATIONS

7.1 Mme Josée Carrière - Locations à court terme.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

8. RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME

8.1 Rapport URB-01-2018 - Demande de modification au Règlement de zonage 2009-50 (dossier ZON-12-2017).

Résolution 2018-19

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet approuve la demande de modification au Règlement de zonage 2009-50, dossier ZON-12-2017, soumise par Monsieur André P. Barrette, arpenteur et agent pour

la compagnie Kaelin Farms Inc. (a/s Monsieur Meinrad Kaelin), propriétaire, affectant la propriété située au 3631 Concession 2 – Plantagenet à Wendover, décrite comme étant une partie des Lots 35 et 36, Concession 1 de l'ancien Canton de Plantagenet Nord. Elle a pour but de changer la catégorie de zonage d'une partie de la propriété de la zone « Agricole (A) » et de la zone « Rurale (RU) » à la zone « Agricole – Exception 1 (A-1) ». La catégorie de zonage « A-1 » interdira la construction de tout bâtiment utilisé à des fins résidentielles sur la propriété.

Adoptée

8.2 Rapport URB-2-2018 - Demande d'autorisation pour un détachement de terrain (dossier B-059-2017).

Résolution 2018-20

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet approuve la demande d'autorisation, dossier B-059-2017, soumise par Monsieur Maurice Malette et Madame Lina Malette, propriétaires, affectant la propriété située au sud du 155 rue Gascon à Lefavre, décrite comme étant la partie 21 du plan 46R-4800 et une partie du Lot 23, Concession Broken Front de l'ancien Canton d'Alfred, qui a pour but de permettre l'agrandissement de la propriété résidentielle voisine, soit le 2393 Concession 1 – Alfred, décrite comme étant la partie 1 du plan 46R-5484 et une partie du Lot 23, Concession Broken Front de l'ancien Canton d'Alfred, qui appartient à Monsieur Richard Malette et Madame Roanne Malette.

Adoptée

8.3 Rapport URB-3-2018 - Demande d'autorisation pour un détachement de terrain (dossier B-060-2017).

Résolution 2018-21

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet approuve la demande d'autorisation, dossier B-060-2017, soumise par Monsieur Maurice Malette et Madame Lina Malette, propriétaires, affectant la propriété située au sud du 155 rue Gascon à Lefavre, décrite comme étant la partie 21 du plan 46R-4800 et une partie du Lot 23, Concession Broken Front de l'ancien Canton d'Alfred, qui a pour but de permettre l'agrandissement de la propriété résidentielle voisine, soit le 165 rue Gascon, décrite comme étant les parties 1, 2 et 3 du plan 46R-6357 et une partie des Lots 23 et 24, Concession Broken Front de l'ancien Canton d'Alfred, qui appartient à Monsieur Alain Malette et Madame Line Meilleur.

Adoptée

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES**9.1 Comptes payables en date du 31 décembre 2017 et du 10 janvier 2018.**

Jean-Pierre Cadieux a déclaré un conflit à ce point.

Il est le propriétaire du compte fournisseur CADI004

Résolution 2018-22

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: René Beauine

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 31 décembre 2017 et du 10 janvier 2018 soient adoptés.

Adoptée

9.2 Rapport F-29-2017 - Rapport comparatif du mois de novembre 2017.

Résolution 2018-23

Proposée par: Jeanne Doucet

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport comparatif F-29-2017 pour le mois de novembre 2017 soit reçu.

Adoptée

9.3 Rapport F-2-2018 - Montant de protection pour les corps auxiliaires municipaux en 2018.

Résolution 2018-24

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: René Beauine

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet accepte de maintenir à 80% le plafond des gains assurables pour l'année 2018 sous la CSPAAAT pour les pompiers volontaires.

Adoptée

9.4 Rapport F-3-2018 - Taux d'imposition intérimaire pour l'année 2018.

Résolution 2018-25

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le prélèvement provisoire pour toutes les catégories soit fixé à 50% de l'année antérieure pour 2018 et que les frais de licences de chiens soient ajoutés à la facturation de taxes pour 2018.

Adoptée

10. RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun.

11. RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**11.1 Rapport DG-78-2017 - Méthode de financement pour le prolongement du réseau d'aqueduc à Lefavre.**

Résolution 2018-26

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

ATTENDU QUE le Canton d'Alfred et Plantagenet a bénéficié d'une subvention de l'ordre de 732 365,00 \$ dans le cadre du Fonds des petites collectivités afin de prolonger la conduite d'aqueduc de l'usine de traitement des eaux de Lefavre jusqu'aux unités d'habitation de la Prescott Condominium Corporation #1 (PCC #1) (Condominiums de la Presqu'île);

ET ATTENDU QUE le projet présente un solde à financer de 257 412,00 \$ qui se répartit entre la PCC #1 et les dix-sept (17) propriétés situées en bordure de la Concession 1 - Alfred;

ET ATTENDU QU'une somme de 183 722,00 \$ du solde à financer sera assumée par la PCC #1 et qu'une somme de 73 690,00 \$ est attribuable aux dix-sept (17) propriétés situées en bordure de la Concession 1 - Alfred;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2017-53 soit amendé afin de réduire à 187 722,00 \$ le montant de l'emprunt applicable à la PCC#1.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que la municipalité assume le financement de la partie de l'emprunt attribuable aux dix-sept (17) propriétés situées le long de la Concession 1- Alfred, au montant de 73 690,00 \$ sur une période de vingt (20) ans à un taux d'intérêt de 3,37%, ce qui représente une somme annuelle de 5 124,11 \$.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU qu'un règlement établissant les frais de raccordement au réseau d'aqueduc, répartis sur une période de vingt (20) ans aux taux d'intérêt de 3,37% et indexés selon l'IPC pour les années suivantes, applicables aux dix-sept (17) propriétés situées en bordure de la Concession 1 - Alfred soit préparé et soumis au Conseil pour adoption.

Adoptée

11.2 Rapport DG-79-2017 - Locations à court terme.

Mme Rita McDonald demande pour des précisions concernant les différentes recommandations indiquées dans le rapport.

Résolution 2018-27**Proposée par:** Jeanne Doucet**Appuyée par:** René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport DG-79-2017 sur les locations à court terme soit reçu et que les questions ou les problèmes touchant les locations à court terme soient traités au moyen des dispositions dans le Règlement de zonage du Canton d'Alfred et Plantagenet (Règlement 2009-50, tel qu'amendé).

Vote Enregistré	Pour	Contre
Fernand Dicaire	X	
René Beaulne	X	
Benoît Lamarche	X	
Chantal Galipeau	X	
Jeanne Doucet	X	
Jean-Claude Delorme		X
Jean-Pierre Cadieux	X	
Résultats	6	1

Adoptée (6 to 1)**12. RAPPORTS DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES**

Aucun.

13. RAPPORTS DU SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION

Aucun.

14. RAPPORTS DU SERVICE DE LA CONSTRUCTION**14.1 Rapport C-20-2017 - Permis de construction émis au mois de novembre 2017.****Résolution 2018-28****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport C-20-2017 sur les permis de construction émis au mois de novembre 2017 soit reçu.

Adoptée

14.2 Rapport C-21-2017 - Permis de construction émis au mois de décembre 2017.

Résolution 2018-29

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport C-21-2017 sur les permis de construction émis au mois de décembre 2017 soit reçu.

Adoptée

15. RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS

15.1 Rapport LOI-2-2018 - Demande de commandite pour le Festival western de Wendover.

Résolution 2018-30

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Claude Delorme

ATTENDU QUE le Festival western de Wendover sera de retour pour une 34^e édition débutant le 10 juillet jusqu'au 15 juillet 2018;

ET ATTENDU QUE le festival représente un évènement culturel d'envergure pour le Canton d'Alfred et Plantagenet;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil accepte de participer à la 34^e édition du Festival western de Wendover à titre de commanditaire « Or » au coût de 1 000 \$.

Adoptée

16. RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES

Aucun.

17. RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Aucun.

18. RAPPORT DES COMITÉS

18.1 Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration d'Hydro 2000 tenue le 21 novembre 2017.

Résolution 2018-31

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal du Conseil d'administration d'Hydro 2000 tenue le 21 novembre 2017 soit adopté.

Adoptée

18.2 Procès-verbal de la réunion du Comité plénier tenue le 18 décembre 2017.**Résolution 2018-32****Proposée par:** Chantal Galipeau**Appuyée par:** Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du Comité plénier tenue le 18 décembre 2017 soit adopté.

Adoptée**18.3 Rapport d'activités des chefs de service présentés à la réunion du Comité plénier tenue le 18 décembre 2017.****Résolution 2018-33****Proposée par:** Benoit Lamarche**Appuyée par:** Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que les rapports d'activités des chefs de service présentés à la réunion du Comité plénier tenue le 18 décembre 2017 soient reçus.

Adoptée**19. RÈGLEMENTS****19.1 Règlement 2018-01 pour modifier le Règlement de zonage 2009-50 (dossier ZON-12-2017).****Résolution 2018-34****Proposée par:** Chantal Galipeau**Appuyée par:** Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-01 pour modifier le Règlement de zonage 2009-50 (dossier ZON-12-2017) soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée**19.2 Règlement 2018-02 pour autoriser un emprunt pour couvrir les dépenses courantes durant l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2018.****Résolution 2018-35****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-02 pour autoriser un emprunt pour couvrir les dépenses courantes durant l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2018 soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

- 19.3 Règlement 2018-03 pour prévoir un prélèvement fiscal intérimaire et le paiement des taxes et pour prévoir des pénalités et des intérêts d'un taux de 1,25 % par mois.**

Résolution 2018-36

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-03 pour prévoir un prélèvement fiscal intérimaire et le paiement des taxes et pour prévoir des pénalités et des intérêts d'un taux de 1,25% par mois soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

- 19.4 Règlement 2018-04 pour nommer une trésorière pour la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet.**

Résolution 2018-37

Proposée par: Jeanne Doucet

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-04 pour nommer une trésorière pour la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

La réunion est ajournée temporairement à 20h24 et recommence à 20h26.

- 19.5 Règlement 2018-05 pour nommer un maire suppléant pour la période débutant le 1 janvier 2018 et se terminant le 1 décembre 2018.**

Résolution 2018-38

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-05 pour nommer un maire suppléant pour la période débutant le 1 janvier 2018 et se terminant le 1 décembre 2018 soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.6 Règlement 2018-06 pour amender le Règlement 2017-62 pour percevoir des redevances pour des dépenses en capital reliées à l'agrandissement du système de distribution d'eau d'Alfred/Lefaivre.

Résolution 2018-39

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-06 pour amender le Règlement 2017-62 pour percevoir des redevances pour des dépenses en capital reliées à l'agrandissement du système de distribution d'eau d'Alfred/Lefaivre soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.7 Règlement 2018-13 pour conclure une entente de service avec les Comtés unis de Prescott et Russell pour les ressources humaines du Canton.

Résolution 2018-40

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-13 pour conclure une entente de service avec les Comtés unis de Prescott et Russell pour les ressources humaines du Canton soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Claude Maynard remercie le Conseil d'avoir adressé le problème des locations à court terme.

M. Stéphane Sarrazin indique qu'il a une question pour le Conseil et qu'il filmera la réponse avec son téléphone.

Le conseiller Delorme quitte la table du Conseil, car il ne veut pas être filmé.

M. Sarrazin demande des informations concernant l'intersection entre le chemin de comté 17 et l'avenue Du Quai à Wendover. Le maire lui explique les projets prévus pour cette intersection.

Le conseiller Delorme revient à la table du Conseil.

La réunion est ajournée temporairement à 20h33 et recommence à 20h43.

21. MOTIONS

21.1 Dons - Budgets discrétionnaires.

Aucun.

21.2 Profits du tournoi de golf du Conseil municipal.**Résolution 2018-41****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Chantal Galipeau

ATTENDU QU'une partie des profits en provenance du tournoi de golf du Conseil municipal totalisant la somme de 2 800 \$ a été distribuée à diverses organisations par l'entremise de la résolution 2017-610;

QU'IL SOIT RÉSOLU qu'un montant additionnel de 6 000 \$ soit distribué à Centraide Prescott Russell.

Adoptée**21.3 La coalition « Too Far - Too Fast » - Adoption d'une résolution pour empêcher l'ouverture de magasins de cannabis légalisés.****Résolution 2018-42****Proposée par:** Jean-Pierre Cadieux**Appuyée par:** Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil reçoive la demande de la coalition « Too Far – Too Fast » afin d'adopter une résolution pour empêcher l'ouverture des magasins de cannabis légalisés.

Adoptée**21.4 Signataires.****Résolution 2018-43****Proposée par:** Jean-Claude Delorme**Appuyée par:** René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que les chèques émis par la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet soient signés par la trésorière, Valérie Parisien, ou par la trésorière adjointe, Josée Dallaire, ou par le directeur général - Greffier, Marc Daigneault, et par le maire, Fernand Dicaire ou la conseillère, Chantal Galipeau, effectif le 1er février 2018, et que la résolution 2016-132 adoptée le 7 mars 2016 soit abrogée.

Adoptée

21.5 Autorisation pour les services bancaires.**Résolution 2018-44****Proposée par:** Jeanne Doucet**Appuyée par:** Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que les personnes suivantes soient autorisées à effectuer et approuver toutes les activités bancaires en ligne à la Banque Nationale, effectif le 1er février 2018 :

Valérie Parisien, trésorière

Josée Dallaire, trésorière adjointe

Marc Daigneault, Directeur général – Greffier

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que deux des personnes précitées soient requises en tout temps pour effectuer et autoriser toutes les opérations en ligne.

Adoptée**21.6 Centre de la petite enfance de Glengarry-Prescott-Russell - Services mobiles à Wendover.**

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Conseil le 6 février prochain.

21.7 Partenariat pour les services d'urgence.

Ce point a été abordé durant la réunion spéciale du Conseil tenue aujourd'hui à 13h00.

21.8 Légion royale canadienne - Commandement de l'Ontario - Publicité dans le Livre de reconnaissance du service militaire.

Ce point est reporté à la prochaine réunion du Conseil le 6 février prochain.

22. CORRESPONDANCE**Résolution 2018-45****Proposée par:** Jean-Claude Delorme**Appuyée par:** Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.8 soit reçue et classée.

Adoptée**23. HUIS CLOS****Résolution 2018-46****Proposée par:** Jeanne Doucet**Appuyée par:** Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette portion de la réunion soit tenue à huis clos à 20h54 afin de considérer les points 23.1 Plainte de harcèlement en vertu des articles 239(2)(b)(d)(e)(f) de la Loi de 2001 sur les municipalités; 23.2 Adoption des procès-

verbaux du Conseil en vertu de l'article 239(2)(b) de la Loi de 2001 sur les municipalités; 23.3 Rapport DG-80-2017 - Dossier de ressources humaines en vertu des articles 239(2)(b)(d) de la Loi de 2001 sur les municipalités; 23.4 Retraite d'un employé municipal en vertu de l'article 239(2)(b) de la Loi de 2001 sur les municipalités; 23.5 Dossier de ressources humaines en vertu de l'article 239(2)(b) de la Loi de 2001 sur les municipalités; 23.6 Embauche de nouveaux pompiers volontaires en vertu de l'article 239(2)(b) de la Loi de 2001 sur les municipalités; et 23.7 Dossier de ressources humaines en vertu des articles 239(2)(b)(d) de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Adoptée

Résolution 2018-47

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit rouverte au public à 22h51.

Adoptée

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL

24.1 Règlement 2018-14 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 16 janvier 2018.

Résolution 2018-48

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2018-14, un règlement pour confirmer les procédures de la réunion du Conseil du 16 janvier 2018, soit adopté après ses trois lectures

Adoptée

25. CLÔTURE

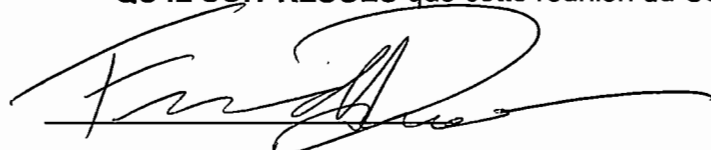
Résolution 2018-49

Proposée par: Jean-Claude Delorme

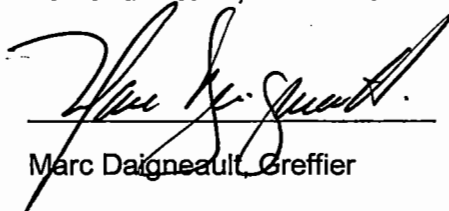
Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion du Conseil soit déclarée fermée à 22h52.

Adoptée



Fernand Dicaire, Président



Marc Daigneault, Greffier